



Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SECRETIONS BRONCHIQUES	MO PRE 006
		<u>V</u> : 02 <u>Date</u> : 24/02/14
		<u>Indice</u> : 0

Historique			
Création du document le : 23/12/13	Objet : Version : 2 Indice : 0	Validé par :	Approuvé par :

Validé par :  Le 24/02/2014	Approuvé par :  Le 24/02/2014	Page 1/ 3
--	---	-----------

TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.

Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SECRETIONS BRONCHIQUES	MO PRE 006
		V: 02 Date : 24/02/14
		Indice : 0

1. OBJET

- Ce document explicite la réalisation du prélèvement des sécrétions bronchiques.

2. REFERENCES

- Rémic, dernière édition

3. MATERIEL

- Prescription connectée via CIRUS, impression d'étiquette de demande
- Bon de demande d'analyse.
- Flacon stérile à bouchon rouge.
- Matériel de Fibroscopie.
- Sonde d'aspiration.

4. METHODOLOGIE



4.1. Crachat expectoré

- C'est la méthode la plus facile, la plus courante et la moins bonne pour obtenir une analyse de qualité.

Circonstances du prélèvement :

- en absence d'antibiothérapie ou après un arrêt de 2-3 jours,
- à jeun le matin,
- en absence de toute cigarette,
- prothèses dentaires ôtées,
- dents brossées,
- avec un rinçage buccal avec du sérum physiologique ou de l'eau du robinet,
- éventuellement avec kinésithérapie guidée,
- difficulté chez l'enfant et la femme.

- Recueillir le crachat émis par effort de toux spontané ou provoqué par aérosol dans un flacon stérile.
- Porter le produit à étudier immédiatement au laboratoire.

Validé par :  Le 24/02/2014	Approuvé par :  Le 24/02/2014	Page 2/ 3
--	---	-----------

TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.

Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SECRETIONS BRONCHIQUES	MO PRE 006
		V: 02 Date: 24/02/14
		Indice: 0

Tout crachat exclusivement salivaire doit être éliminé.

4.2. Aspiration bronchique

- Ce type de prélèvement est réalisé au cours d'une aspiration trachéo - bronchique en passant la sonde d'aspiration au niveau de la sonde d'intubation.
- Ce prélèvement est donc contaminé potentiellement par la flore oro - pharyngée.

En cas de sécrétions peu abondantes, il est possible d'injecter du sérum physiologique qui sera réaspiré et soumis pour analyse.

4.3. Lavage broncho - alvéolaire



- Cette technique de prélèvement permet de laver un territoire pulmonaire avec du sérum physiologique tiédi à travers la lumière du fibroscope.
- Ce prélèvement n'est pas protégé et peut donc être contaminé par la flore oro - pharyngée.
- Pour éviter la contamination, seule la fraction alvéolaire est envoyée au laboratoire pour être analysée.

4.4. Tubage gastrique

- cf. MO PRE 009 et MO PRE 017.
- Pour la recherche des Mycobactéries, le tubage gastrique peut être réalisé le matin à jeun pendant 3 jours de suite.

5. TRANSPORT

- Envoyer rapidement les prélèvements au laboratoire :
 - pour éviter la mort des germes fragiles (pneumocoque, *Haemophilus* sp.)
 - pour éviter la multiplication bactérienne
 - à défaut, mise du prélèvement à +4 °C
- L'envoi du prélèvement est validé dans le système informatique (CIRUS)
- Vérifier l'identité patient entre la demande informatisée et les étiquettes sorties à coller sur l'échantillon

Validé par :  Le 24/02/2014	Approuvé par :  Le 24/02/2014	Page 3/ 3
--	---	-----------

TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.